

**Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2025, dans les académies de CLERMONT, GRENOBLE et LYON.**

Le président de l'Université Clermont Auvergne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2025 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2025, dans les académies de CLERMONT, GRENOBLE et LYON :

Monsieur JULIEN Jean-Louis, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Madame POLONAI Valérie, maître de conférences de classe normale, experte, Institut national polytechnique de Clermont Auvergne, Aurillac.

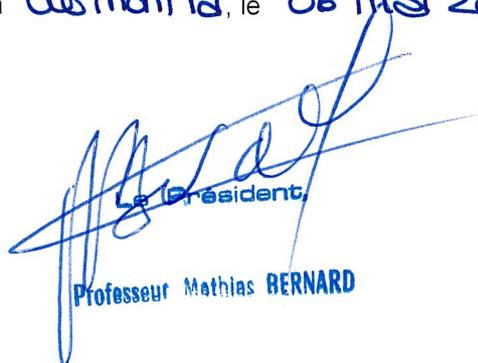
Monsieur VALLON Laurent, assistant ingénieur, expert, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Monsieur COLLET Cédric, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Rectorat de l'académie de Grenoble, Nyons.

Madame GREGORIO Sandrine, assistante ingénieure, Lycée la Martinière Monplaisir, Lyon.

Madame MARTIN Murielle, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand.

Fait à **ClermontFd**, le **06 mai 2025**

  
Le Président,  
Professeur Mathias BERNARD